

Compte rendu formation - COMPRENDRE LA NOUVELLE PAC

Le formateur, Antoine Parisot, ingénieur en agriculture et animateur de l'ALPAD, était accompagné de Daniel Passicousset, gestionnaire-comptable de l'association de gestion COGERE.

Le contexte de cette formation était clair : la réforme de la PAC entraînait des changements significatifs dans les réglementations et les subventions agricoles, et il était essentiel que les paysans comprennent ces modifications pour remplir correctement leurs dossiers de demande de subvention. L'objectif général était de donner aux stagiaires les outils nécessaires pour naviguer dans cette nouvelle réalité et adapter leurs exploitations en conséquence.

La formation était divisée en deux modules de 3 heures et demie chacun. Le premier module se concentrait sur la présentation des nouvelles réglementations de la PAC, en mettant l'accent sur les enjeux et les impacts sur les exploitations agricoles. Des études de cas pratiques ont été utilisées pour aider les stagiaires à comprendre comment remplir leurs dossiers PAC dans le cadre de la réforme. Ils ont également appris à évaluer leur niveau de dépendance aux aides PAC et comment le réduire.

Le deuxième module a complété le premier en approfondissant les informations sur la nouvelle PAC en fonction des besoins spécifiques des stagiaires. Il a également permis aux participants de poser des questions concrètes et de recevoir des réponses adaptées à leur situation.

Les méthodes pédagogiques étaient interactives, avec des présentations PowerPoint pour faciliter la compréhension, des exemples de dossiers PAC concrets, des études de cas, des simulations, et des échanges entre les participants et les formateurs.

L'évaluation des résultats s'est déroulée à la fois de manière continue, avec des tours de table et des exercices en salle tout au long de la formation, et à la fin de la formation à travers un questionnaire à remplir sur place. La satisfaction des stagiaires a également été évaluée par le biais d'un questionnaire à la fin de la formation.

En conclusion, cette formation a permis aux paysans des Landes de mieux comprendre les implications de la nouvelle PAC sur leurs exploitations agricoles. Ils sont désormais en mesure de remplir leurs dossiers de demande de subvention en toute confiance et d'adapter leurs exploitations aux enjeux de la réforme. Cette formation a renforcé leurs compétences et leur capacité à naviguer dans un environnement en constante évolution.